



Attente vente maison après 2 ans divorce : Que faire ?

Par **favole69**, le **04/08/2021 à 19:51**

Bonjour,rrnrnJ'ai besoin de conseil pour la liquidation de régime matrimonial suite à divorce.rnrnLe divorce "administratif" a été prononcé en décembre 2019 et depuis j'attends que mon ex-mari vende la maison. Cette dernière est laissée un peu (bcp) à l'abandon 'd'après les dires de notre fils), elle ne vaut probablement plus sa valeur estimée lors de mon départ du domicile il y a 6 ans.rnrnA ce jour, j'ai besoin de la vente pour "couper" mentalement avec mon passé.rnrnComment faire pour accélérer le processus ?rnrnSachant que Monsieur dit qu'il a fait des travaux (je n'étais pas informée) et qu'il me présentera les factures, ai-je un recours ?rnrnJ'attends vos réponses avec impatience.rnrnBelle fin de journée.

Par **Visiteur**, le **04/08/2021 à 20:53**

BonjourrrnVous êtes donc en indivision et d'accord pour vendre ?rnAlors vous pourriez prendre l'initiative de mettre en vente ?

Par **favole69**, le **04/08/2021 à 21:18**

Bonsoir et merci de votre réponse.rnrnOui, nous sommes tous les 2 propriétaires de la maison car unis par le régime de la communauté mais il vit dedans et je n'ai plus les clés.rnrnNous devons donc être d'accord pour vendre la maison et il ne souhaite pas le faire avant Septembre...rnrnJ'attends depuis bientôt 2ans qu'il bouge et lorsque je le fais, il bloque

tout.rnrnAvez-vous une autre idée ?

Par **Tisuisse**, le **05/08/2021** à **08:53**

Bonjour,rnrnVia votre avocat, vous constituez votre dossier à présenter au Tribunal pour demander la dissolution judiciaire de l'indivision et la vente par adjudication de cette maison. Vous demanderez au préalable une expertise pour faire l'estimation de cette maison à ce jour et ainsi vous verrez si Monsieur a réellement effectué des travaux, lesquels et pour quel coût ? De toute façon, comme votre ex époux a commandé, seul, ces travaux, qu'il ne vous a pas demandé votre accord, c'est à lui de payer, seuls, lesdits travaux.

Par **favole69**, le **05/08/2021** à **20:56**

Merci bcp pour ces réponses.rnrnJ'attends les factures des travaux engagés, il est très flou sur ce qui est fait...rnrnEncore merci.rnrnBonne soirée.

Par **BrunoDeprais**, le **06/08/2021** à **11:34**

BonjourrnrnrnrnNe perdez pas votre temps avec ces travaux.rnrnComme vous l'a dit Tisuisse, c'est son problème, comme réalisés après le divorce, vous n'avez rien demandé.rnrnSelon ce que vous décrivez, la maison semble davantage avoir perdu en valeur qu'autre chose.

Par **favole69**, le **07/08/2021** à **16:14**

Bonjour,rnrnEncore un grand Merci pour vos réponses.rnrnHier, je suis passée à mon ancien domicile, dans cette maison. Je devais récupérer mon fils.rnrnLa maison n'est pas du tout entretenue tant au niveau du ménage que de l'entretien.rnrnElle n'est jamais aérée, le plafond de la salle de bains est noir (la moisissure a complètement noircir la surface), des mites et des mouches volent dans la cuisine, les placards sont gras et collants, il y a des trous dans les murs causés par des coups de points...rnrnCe n'est plus la maison dans laquelle j'ai vécu. C'est un squat !rnrnL'eau de la piscine est verte alors qu'il m'a annoncé un changement de moteur l'année dernière.rnrnEn attendant la vente, il a repris l'intégralité du crédit de la maison, mais je pensais qu'il devait également l'entretenir.rnrnJe lui dois la moitié du crédit mais ai-je le droit de refuser sachant qu'il n'a pas entretenue la maison et qu'elle perd donc de sa valeur ?rnrnPuis-je faire passer les services d'hygiène pour faire constater l'état de délabrement du bien ?rnrnEncore merci de vos précieux conseils, car je vous avoue être complètement abasourdie par cette situation.rnrnJ'attends vos réponses avec impatience...

Par **Tisuisse**, le **08/08/2021** à **05:44**

Vous attendez quoi pour faire établir une expertise et réévaluer votre maison ? Vous attendez quoi pour demander, par voie judiciaire, la dissolution de votre indivision ? A quoi servent les conseils donnés précédemment si vous ne les suivez pas ?

Par **favole69**, le **08/08/2021** à **19:18**

Bonsoir,rnrnJe vais faire appel à un avocat, dès demain et des RDV pour estimer la maison sont programmé dans les jours à venir également.rnrnPar contre, vous me parlez d'indivision hors nous sommes simplement unis par le régime de la communauté, est-ce la même chose ?rnrnJe lis et souhaite suivre vos conseils, mais certains points sont incompréhensibles...rnrnMerci de votre retour.

Par **BrunoDeprais**, le **08/08/2021** à **21:14**

BonsoirrnrnRégime de la communauté ne veut pas dire grand chose: universelle ou celle réduite aux acquêts?rnrnPour vous aider à situer, avez vous signé spécifiquement un contrat de mariage ou non.rnrnPour évaluer votre maison et compte tenu de ce que vous décrivez, il aurait été bon d'avoir fait une évaluation au moment de la séparation de biens.rnrnJe ne vous jette pas la pierre, c'est facile à dire aujourd'hui.rnrnJe vous suggère de prendre au plus vite un avocat et de liquider cette affaire parce que le temps semble vous faire perdre de l'argent.

Par **favole69**, le **09/08/2021** à **10:42**

Bonjour, rnrnMerci de votre réponse.rnrnNous n'avions pas fait de contrat de mariage.rnrnJe suis partie de mon domicile en 2015 et une estimation a été faite à ce moment-là. Je peux donc redemander une nouvelle estimation à ce jour et voir que la maison a perdue de sa valeur.rnrnPour le moment, l'agent immobilier de l'époque accepte de faire l'estimation mais Monsieur refuse son passage.rnrnJ'ai appelé également des avocats ce matin et les frais me paraissent énormes (environ 10K€).rnrnJ'ai vraiment l'impression d'être perdante ds ce partage car il n'aura rien à régler et je serai toujours attachée à lui...

Par **BrunoDeprais**, le **09/08/2021** à **10:49**

BonjourrnrnrnrnVous êtes donc dans le régime de la communauté réduite aux acquêts.rnrnUne estimation au moment de la séparation est une bonne chose.rnrnRegardez avec un autre avocat, car en effet 10KE.....rnrnJe crois réellement que vous devez en finir, car plus vous attendez et plus vous allez perdre.